

Offre d'emploi animateur ACM Pôle Loisirs Inclusion (H/F)

L'OSCM est une association d'éducation populaire, bénéficiant d'un agrément "Centre social", délivré par la CAF. Une de ses activités consiste à proposer des Accueils Collectifs de Mineurs pour les temps Périscolaires.

Aussi ce poste est proposé dans ce cadre, en particulier dans celui du Pôle Loisirs Inclusions.

Vous évoluerez au sein d'une équipe de 3 animateur.trice.s, les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h45, le mercredi de 7h45 à 18h30 (dont 45 minutes de pause minimum) et de 8 à 10 semaines en périodes extrascolaires.

Vous aurez également 6h par semaine, dédiées à la préparation de ces temps d'animation et/ou à des temps de formation.

Vos tâches principales :

- Accueillir en toute sécurité les enfants à besoin particulier au sein du Pôle Loisirs Inclusion
- Proposer des animations variées, à caractère éducatif
- Savoir communiquer régulièrement avec les familles
- Savoir travailler en équipe (Permettre à l'enfant de participer le plus souvent possible aux animations avec tous les enfants
- Être assidu.e et ponctuel.le

Formations : CAP, BEP et équivalents animation socioculturelle – CPJEPS
Bac ou équivalent animation socioculturelle – BPJEPS

Compétences :

- Concevoir et animer des activités de détente ou de loisirs
- Expliquer et faire respecter les règles et procédures
- Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme des activités aux enfants
- Décorer et mettre en place des espaces d'animation
- Observer le comportement, l'évolution de l'enfant et repérer d'éventuelles difficultés
- Programme d'animation socio-culturelle

Savoir-être professionnels : Avoir le sens du service
Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
Travailler en équipe

- Salaire à 12,23€ brut de l'heure
- 13ème mois après 1 ans d'ancienneté
- Prise de poste le 15 novembre 2024

Dépôt des candidatures : direction@oscm.fr (CV+ Lettre de motivation)

Offre d'emploi animateur Accueil collectif de mineurs (ACM) (H/F)

L'OSCM est une association d'éducation populaire, bénéficiant d'un agrément "Centre social", délivré par la CAF. Une de ses activités consiste à proposer des Accueils Collectifs de Mineurs pour les temps Périscolaires.

Aussi ces postes sont proposés dans ce cadre. Vous évoluerez au sein d'une équipe de 10 d'animateur.trice.s, les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h45, ainsi que le mercredi de 7h45 à 18h30 (dont 45minutes de pause minimum). Vous aurez également 4h par semaine, dédiés à la préparation de ces temps d'animation et/ou à des temps de formation. Pas de travail lors des vacances scolaires, sauf si nécessité de service.

Vos tâches principales :

- Accueillir en toute sécurité les enfants à besoin particulier au sein des accueils périscolaires
- Proposer des animations variées, à caractère éducatif
- Savoir communiquer régulièrement avec les familles
- Savoir travailler en équipe
- Être assidu.e et ponctuel.le

Formations : CAP, BEP et équivalents animation socioculturelle – CPJEPS
Bac ou équivalent animation socioculturelle – BPJEPS

Compétences :

- Concevoir et animer des activités de détente ou de loisirs
- Expliquer et faire respecter les règles et procédures
- Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme des activités aux enfants
- Décorer et mettre en place des espaces d'animation
- Observer le comportement, l'évolution de l'enfant et repérer d'éventuelles difficultés
- Programme d'animation socio-culturelle

Savoir-être professionnels : Avoir le sens du service
Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
Travailler en équipe

- Salaire à 12,23€ brut de l'heure
- 13ème mois après 1 an d'ancienneté
- Prise de poste le 6 janvier 2025

Dépôt des candidatures : direction@oscm.fr (CV+ Lettre de motivation)